Le 31/01/2020 à 14:40, > CORLET Catherine (par Internet) a écrit :

Bonjour,

Vous avez consulté le Conservatoire du littoral sur la modification des limites transversales de la mer, Après examen du dossier nous vous informons qu'elle n'appelle pas d'observation de notre part, le changement de limites n'ayant aucune incidence sur la stratégie d'intervention du Conservatoire du littoral. Cordialement



Catherine CORLET
Responsable d'antenne
T. 05 94 28 72 81 • M. 06 94 22 79 10

Délégation de rivages Outre-mer

Antenne de Guyane

1, Impasse Fort Cépérou - 97300 Cayenne www.conservatoire-du-littoral.fr

Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce message

Think Environment before printing